

DANS LE MONDE...

- 15 FEVRIER. — Congo : l'U.R.S.S., la Guinée, la Yougoslavie, la R.A.U. reconnaissent le gouvernement Gizenga.
- 16 FEVRIER. — U.S.A. : Kennedy met en garde tous ceux qui envisagent une intervention unilatérale au Congo.
Congo : Le Ghana, le Maroc, l'Indonésie, Cuba, les Démocraties populaires reconnaissent le gouvernement Gizenga.
Albanie : Congrès du P.C.
- 17 FEVRIER. — La R.A.U., Ceylan, le Libéria proposent pour le Congo une résolution de compromis.
- 19 FEVRIER. — Mali : Le gouvernement est décidé à reconnaître le G.P.R.A. et le gouvernement Gizenga.
- 20 FEVRIER. — Belgique : Baudouin dissout le Parlement. Elections le 26 mars.
- 22 FEVRIER. — Congo : Le projet soviétique est rejeté. Le projet déposé par la R.A.U., Libéria et Ceylan est adopté.
Rhodésie du Nord : Les ultras protestent contre le plan Macleod.
Bolivie : Etat de siège.
- 28 FEVRIER. — A la suite d'une grève déclinée par le F.L.N., combats entre Algériens et Européens. Couvre-feu à Oran.
- 3 MARS. — Table ronde des leaders congolais.
Maroc : Déclaration de l'Istiqlal et de l'Union des Forces populaires en faveur de l'Union nationale, très précaire, selon les observateurs.
- 3 MARS. — Une note officielle du gouvernement rappelle : « Le cessez-le-feu constitue un préalable aux négociations avec le F.L.N. » Réplique véhémement du G.P.R.A. : « Le préalable est inacceptable. »
Yougoslavie : La L.C. yougoslave publie un long document en réponse à la résolution adoptée à Moscou par les 81.

...ET EN FRANCE

- 21 FEVRIER. — Rencontre à Genève de F.O., de la C.G.T., de la C.F.T.C., de l'U.N.E.F. avec l'U.G.T.A.
- 24 FEVRIER. — Debré affirme que la France est présente au Sahara et est décidée à y demeurer. Six évasions d'inculpés dans le procès du réseau Jeanson.
- 26 FEVRIER. — Riposte du G.P.R.A. aux déclarations de Debré : « Le Sahara fait partie intégrante de l'Algérie. »

Le G.P.R.A., plébiscité par les masses algériennes au cours de nombreuses manifestations face aux forces de répression, ne pose aucun préalable à l'ouverture des négociations pour l'autodétermination. Encore faut-il que ces négociations soient autre chose qu'un piège. Et c'est à cela qu'il faut aboutir.

Comment placer le pouvoir dans la seule alternative d'engager franchement les pourparlers avec le G.P.R.A. seul représentant qualifié du peuple algérien, n'en déplaît aux partisans de la « table ronde » ?

C'est à cette question qu'il faut répondre, non aux problèmes d'une minorité européenne qui ne pense qu'à sauvegarder ses privilèges.

L'action des masses algériennes, de l'A.L.N., le soutien international du G.P.R.A. seront encore déterminants. L'aide du prolétariat français peut aussi être d'une force considérable.

Dans notre dernier numéro nous appelions les organisations ouvrières à prendre une initiative susceptible de secouer l'opinion et de mobiliser les travailleurs. Saluons comme telle les contacts pris avec l'U.G.T.A. et l'U.G.E.M.A. par la C.G.T., F.O. et l'U.N.E.F., en regrettant qu'une campagne systématique n'ait pas été engagée aussitôt pour la légalisation des organisations algériennes et c'est ce qu'il faut faire rapidement

Allons plus loin.

Pourquoi les organisations politiques de la classe ouvrière française — et nous songeons plus particulièrement au P.C.F., au P.S.U. — n'établiraient-elles pas elles-mêmes des contacts avec l'organisation politique du peuple algérien, en l'occurrence avec le F.L.N. ?

Après la déclaration des 121, la déposition de Sartre au procès Jeanson, la découverte que de nombreux Français de gauche aident les Algériens, les communiqués des organisations syndicales, cette initiative révolutionnaire ouvrirait la voie à une mobilisation profonde pour la paix en Algérie, la défaite de l'impérialisme français, la liaison avec la révolution coloniale, le renversement du pouvoir gaulliste.

G. VATAUD.

NOTRE JOURNAL POURSUIVI

Comme nous le laissons entendre dans le numéro 112 de janvier, notre journal est de nouveau l'objet d'une poursuite.

Notre camarade DAVY, gérant de « LA VERITE DES TRAVAILLEURS » a été convoqué par le juge d'instruction MONZEIN qui l'a inculpé de provocation de militaires à la désobéissance à la suite d'une plainte du ministre des armées. C'est l'éditorial, dans son entier, de notre numéro 108 du mois de septembre 1960, qui est l'objet de la vindicte du ministre.

Cependant, la provocation de militaires à la désobéissance est un délit bien précis, prévu au code pénal, et aucun passage de cet éditorial ne permet d'établir cette provocation d'une façon formelle.

D'ores et déjà nous comptons sur l'appui de tous nos amis pour nous soutenir et pour dénoncer avec nous l'arbitraire gouvernemental et les atteintes à la liberté d'expression que constitue cette nouvelle poursuite.

Il n'est pas de meilleure défense pour notre organe, qui n'a que de faibles moyens face à l'énorme appareil de propagande et de répression de la société bourgeoise, que votre soutien financier.

Donnez-lui un peu de votre argent, comme vous lui donneriez de votre sang, permettez-lui de vivre.

— Abonnez-vous à LA VERITE DES TRAVAILLEURS.

— Faites souscrire à des abonnements autour de vous.

— Souscrivez à un abonnement DE SOUTIEN.

— Envoyez-nous des fonds pour la défense de notre journal.

D'avance, merci chaleureusement.

La V.T.

FOND DE SOUTIEN
LA VERITE DES TRAVAILLEURS

64, rue de Richelieu, PARIS (2^e)
C.C.P. PARIS 6965-68